



Tutorat : accompagner, orienter, motiver

publié le 09/05/2017

Descriptif :

La place du professeur documentaliste dans le tutorat et les dispositifs d'accompagnement liés.

Sommaire :

- Dans les textes
 - Accompagner les élèves
 - Le lien avec les autres dispositifs
 - Des outils au service du tutorat
 - La mise en place
 - Pour aller plus loin
-

● Dans les textes

Le professeur documentaliste, en tant qu'enseignant, a la possibilité de s'engager dans le tutorat. Ce tutorat peut se faire dans le cadre du [Parcours Avenir](#), par le biais du [Programme Personnalisé de Réussite Éducative](#) ou en vue de prévenir [le décrochage scolaire](#).

● Accompagner les élèves

Au [CEPMO](#), le tutorat existe depuis 20 ans et est généralisé à l'ensemble des élèves de l'établissement, compte tenu des profils particuliers que nous accueillons. Nous profitons donc d'une large expérience qui s'étoffe au fur et à mesure des années, même si le tutorat est toujours à repenser puisqu'il doit s'adapter aux profils des élèves qui sont en évolution permanente.

Le professeur documentaliste a en charge entre 7 et 8 élèves en tutorat depuis maintenant 3 ans.

L'origine du mot tuteur vient du latin *tutor*, qui renvoie vers les notions de défense, de protection et de curation, de *curare* : prendre soin. Le tuteur est le gardien. Or, dans les faits le tuteur est surtout un médiateur car il n'est pas seul dans sa tâche. Il fait surtout partie d'une équipe éducative et n'en est qu'un rouage.

Ainsi, il peut être amené à guider l'élève dans son orientation, l'aiguillant vers le conseiller d'orientation psychologue. C'est le tuteur qui par la discussion et l'observation de l'élève l'amènera vers l'équipe médico-sociale selon ses besoins qu'ils soient médicaux (infirmière médecin scolaire), psychologiques (infirmière, psychologue) ou économiques (infirmière, assistante sociale).

C'est aussi par son biais que seront soulevés des problèmes d'ordre cognitif ou méthodologique : dès lors le tuteur se dirigera vers le professeur principal, l'aide personnalisée ou encore un professeur de discipline.

Enfin, à travers les échanges avec l'élève, il pourra aussi constater si un souci relationnel empêche la réussite de l'élève : dès lors le tuteur en parlera au professeur principal et à l'infirmière.

La relation du tuteur aux autres membres de l'équipe éducative n'est pas unilatérale, ainsis c'est par son lien et l'échange avec les collègues que le tuteur pourra avoir une vision holistique d'un élève. Plus les relations seront denses, plus l'élève sera pris en charge dans sa globalité et pourra trouver les moyens pour avancer et dépasser les barrières qui l'empêchent d'être pleinement élève.

Le tuteur apparaît donc dans ce cadre comme celui par lequel les freins à une scolarité épanouie et réussie peuvent se révéler. Et pour y faire face il n'est qu'un rouage, un révélateur mais contrairement aux origines du mot ce n'est pas lui le curateur.

Pour mettre à jour ses freins, le tutorat peut débuter par une anamnèse, ce qui permettra au tuteur de recourir aux différents acteurs qui l'entourent. C'est grâce à ce premier bilan qu'on peut déterminer ce qui ressort de l'orientation, de la méthodologie, de difficultés scolaires ciblées, du médical ou du social. Dès lors le travail peut commencer et les liens peuvent se faire entre famille, équipe médico-sociale, COP, professeur principal, CPE et professeurs de disciplines. Tout au long du processus le tuteur veillera à user d'une [communication non violente](#)  visant à un climat de confiance entre l'élève et le tuteur.

● Le lien avec les autres dispositifs

Le tutorat est un outil dont nous disposons pour accompagner les élèves, dès lors, il semble tout naturel qu'il ait toute sa place dans le cadre d'un PPRE, mais aussi de façon plus général dans le parcours avenir.

En effet, on constate que dans certains établissements ruraux, l'isolement et la petite dimension des structures conduit à trop peu de présence du COP sur le terrain. Le tutorat apparaît alors comme un moyen d'accompagner les élèves dans leur orientation et vient en appui au professeur principal notamment dans le cadre des stages passerelles (stages permettant à des élèves de 2nde générale ou de 1ère générale d'intégrer une 1ère professionnelle) ou pour organiser des stages de remise à niveau si nécessaire.

Le dispositif de prédilection du tutorat est l'accompagnement personnalisé. « L'accompagnement personnalisé est un temps d'enseignement intégré à l'horaire des élèves, dans lequel tous les professeurs sont invités à s'impliquer. »

L'AP  par sa nature peut donc répondre aux problèmes de méthodes, d'organisation du travail qui sont souvent à la source des difficultés scolaires rencontrées par les élèves. Mais c'est aussi par ce biais qu'on peut travailler sur la motivation.

● Des outils au service du tutorat

Concrètement, le tutorat conduit à utiliser de nombreux outils dont nous disposons déjà.

Ainsi pour l'orientation, le site de l'[ONISEP](#)  permet de trouver de nombreuses informations sur l'orientation et on peut aussi préparer avec l'élève sa rencontre avec la COP en recourant à un questionnaire.

 [Questionnaire orientation](#) (Word de 82.2 ko)
Tutorat : accompagner, orienter, motiver.

Pour que cette orientation soit choisie, il faut que l'élève se confronte à la réalité du terrain, rencontre les acteurs, s'immerge dans les établissements. Pour ce faire, il est important de recourir à des stages en entreprises ou à des mini-stages dans les établissements. Ainsi le choix est un choix raisonné, construit en lien avec la famille et qui permettra à l'élève de se projeter concrètement dans son avenir.

C'est aussi par l'entremise du tuteur que l'élève va pouvoir aller à la rencontre de l'altérité, par la rencontre avec des professionnels dans le cadre de salons (salon de l'agriculture, salon de l'automobile) ou avec des intervenants extérieurs (auteur, éditeur, journaliste) et des institutions (forum des métiers).

Pour élaborer de telles stratégies, l'élève doit d'abord dépasser certains freins et notamment avoir confiance en lui. Selon les cas, cette confiance ne pourra être reconstruite que par le biais d'un psychologue : c'est alors à l'infirmière de trancher.

Parfois, ce manque de confiance est moins profond, induit davantage par la pression sociale que par des failles émotionnelles engendrées par des situations anxiogènes dues à l'enfance. Dès lors le tuteur peut proposer à l'élève des exercices simples de reconstruction de confiance en soi. Il est aussi possible de travailler avec des intervenants extérieurs qui proposent divers moyens de gestion du stress : art thérapie, relaxation entre autres.

● La mise en place

Mettre en place des plages de tutorat peut paraître complexe, cependant, comme nous l'avons souligné plus haut, le professeur documentaliste peut proposer avec un professeur de discipline professeur principal ou avec le CPE des séquences d'accompagnement personnalisé autour de la méthodologie et de l'organisation du travail, comme des séquences sur la confiance en soi.

Il est également possible de proposer aux élèves tutorés des rencontres au CDI après les cours en dehors de leur

emploi du temps.

“Le plus grand bien que nous faisons aux autres hommes n’est pas de leur communiquer notre richesse, mais de leur révéler la leur.”

Louis Lavelle

● Pour aller plus loin

► [Organisation du tutorat au CEPMO](#) (pdf de 106 Ko)

► [Le tutorat : vadémécum de l'académie de Toulouse](#) (pdf de 505 Ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.